



**UFR PSYCHOLOGIE, SCIENCES SOCIALES,  
SCIENCES DE L'ÉDUCATION**

Université Clermont Auvergne

# GUIDE DES ÉTUDES

**Licence Accès Santé (LAS)**

**Psychologie**

**Niveau 1**

**ANNEE UNIVERSITAIRE 2024 – 2025**



Unité de Formation et de Recherche (UFR)  
Psychologie, Sciences Sociales, Sciences de l'Éducation (PSSSE)  
34 avenue Carnot – TSA 60401  
63001 Clermont-Ferrand Cedex 1

Tél. 04 73 40 61 42 ou 64 63 ou 64 65 ou 64 18 – Fax. 04 73 40 64 82

E-mail : [scola.pssse@uca.fr](mailto:scola.pssse@uca.fr)

Site internet : <https://pssse.uca.fr/>

## Table des matières

### Organisation des études, Licence Accès Santé Psychologie..... 5

Organisation de la formation.....	6
Evaluation des connaissances .....	6
Régime Spécial d'Etudes (RSE).....	7
Maquettes de la formation .....	7
Règlement pour les examens de la mineure disciplinaire de la LAS.....	8
Accès aux salles et installation des étudiants.....	8
Déroulement des épreuves .....	9
Fin de l'épreuve.....	9
Fraude et tentative de fraude .....	9

### Licence Accès Santé Psychologie, Niveau 1, Semestre 1 (N1-S1).. 11

Organisation de la Licence Accès Santé Psychologie (N1-S1) .....	12
Majeure Psychologie (N1-S1) .....	13
<b>Bloc A</b> .....	<b>13</b>
<b>U. E. 1. – Psychologie Sociale 1 – 6 ECTS</b> .....	<b>13</b>
E. C. 1 – Psychologie Sociale 1 .....	13
<b>U. E. 2. – Psychologie Cognitive 1 – 6 ECTS</b> .....	<b>15</b>
E. C. 1 – Psychologie Cognitive 1 .....	15
<b>U. E. 3. – Méthodes 1 – 2 ECTS</b> .....	<b>17</b>
E. C. 1 – Méthodologie Scientifique 1 .....	17
<b>Bloc B</b> .....	<b>19</b>
<b>U. E. 4. – Psychologie, Clinique 1 – 3 ECTS</b> .....	<b>19</b>
E. C. 1 – Psychologie, Clinique 1 .....	19
<b>U. E. 5. – Psychologie du Développement 1 – 3 ECTS</b> .....	<b>20</b>
E. C. 1 – Psychologie du Développement 1 .....	20

<b>Mineure Santé (N1-S1)</b> .....	<b>21</b>
<b>U. E. 1 : Anatomie – 2,5 ECTS</b> .....	<b>21</b>
<b>U. E. 2 : Physiologie – 2,5 ECTS</b> .....	<b>21</b>
<b>U. E. 3 : Eléments applicatifs : Imagerie – 1 ECTS</b> .....	<b>21</b>
<b>U. E. 4 : Biochimie Structurale – 2 ECTS</b> .....	<b>21</b>
<b>U. E. 5 : Déterminants de la santé – 1 ECTS</b> .....	<b>21</b>
<b>U. E. Santé Découverte des métiers – 1 ECTS</b> .....	<b>21</b>
<b>Licence Accès Santé Psychologie, Niveau 1, Semestre 2 (N1-S2) ..</b>	<b>23</b>
<b>Organisation de la Licence Accès Santé Psychologie (N1-S2)</b> .....	<b>24</b>
<b>Majeure Psychologie (N1-S2)</b> .....	<b>25</b>
<b>Bloc D</b> .....	<b>25</b>
<b>U. E. 8. – Psychologie Sociale 2 – 3 ECTS</b> .....	<b>25</b>
E. C. 1 – Psychologie Sociale 2 .....	25
<b>U. E. 9. – Psychologie Cognitive 2 – 5 ECTS</b> .....	<b>26</b>
E. C. 1 – Psychologie Cognitive 2 .....	26
<b>U. E. 10. – Méthodes 2 – 6 ECTS</b> .....	<b>27</b>
E. C. 1 – Méthodologie scientifique 2 .....	27
E. C. 2 – Statistiques 2 .....	28
<b>Bloc E</b> .....	<b>29</b>
<b>U. E. 11. – Psychologie, Clinique 2 – 3 ECTS</b> .....	<b>29</b>
E. C. 1 – Psychologie, Clinique 2 .....	29
<b>U. E. 12. – Langue vivante 1 – 3 ECTS</b> .....	<b>30</b>
E. C. 1 – Anglais .....	30

<b>Mineure Santé (N1-S2)</b> .....	<b>32</b>
<b>U. E. 6 : Biologie moléculaire et génome – 2 ECTS</b> .....	<b>32</b>
<b>U. E. 7 : Le médicament – De la conception à la dispensation du médicament – 2 ECTS</b> .....	<b>32</b>
<b>U. E. 8 : Douleur : de la physiologie à la prise en charge – 2 ECTS</b> .....	<b>32</b>
<b>U. E. 9 : Outils méthodologiques de la santé – 2 ECTS</b> .....	<b>32</b>
<b>U. E. 10 : Prévention des risques infectieux – 1 ECTS</b> .....	<b>32</b>
<b>U. E. Préparation du second groupe d'épreuves – 1 ECTS</b> .....	<b>32</b>
<b>Annexes</b> .....	<b>33</b>
<b>Annexe 1. Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (MCCC), Niveau 1, Semestre</b> .....	<b>34</b>
<b>Annexe 2. Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (MCCC), Niveau 1, Semestre 2</b> .....	<b>36</b>

**ORGANISATION DES ETUDES,**

**LICENCE ACCES SANTE**

**PSYCHOLOGIE**

## ORGANISATION DE LA FORMATION

### Responsable pédagogique de la mention :

Laetitia SILVERT : [Laetitia.silvert@uca.fr](mailto:Laetitia.silvert@uca.fr)

### Contact en scolarité :

Clothilde CANITROT : [clothilde.canitrot@uca.fr](mailto:clothilde.canitrot@uca.fr)

### Stages

Aucun stage obligatoire en N1

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

## EVALUATION DES CONNAISSANCES

Pour toute évaluation terminale ou évaluation continue participant à l'accès aux études de santé, le "Règlement des examens de la mineure disciplinaire du PASS et des majeures de LAS" devra être appliqué (les règles d'examens des mentions et parcours de licence **hors PASS et LAS** sont définies dans le "Document complémentaire aux règles relatives aux études et à l'évaluation des connaissances" voté pour chaque composante).

Ce règlement s'applique pour toutes les épreuves sélectives comptant pour l'accès aux études de santé **qu'il s'agisse des évaluations terminales ou des évaluations continues.**

### Les épreuves d'évaluation continue

Les évaluations continues ne peuvent pas être programmées de façon impromptue. Elles sont organisées comme des épreuves à part entière. Par conséquent, les dates des évaluations continues sont obligatoirement portées à la connaissance des étudiants via l'ENT au moins 15 jours avant leur tenue.

### Assiduité dans le cadre de l'évaluation continue

- **Une** absence injustifiée à une épreuve d'évaluation continue conduira à un zéro comptant dans la moyenne. Au-delà de deux absences injustifiées au cours d'un semestre, l'étudiant sera considéré comme « Défaillant »

- **Une** absence justifiée donnera droit à une épreuve de substitution. En cas d'absence à cette épreuve, la note 0 comptant dans la moyenne sera attribuée

**Les justificatifs d'absences originaux devront être apportés uniquement au service de scolarité de la licence dans un délai de 3 jours à partir du 1er jour d'absence.** Si l'absence dépasse les 3 jours, l'étudiant devra faire parvenir son justificatif original par voie numérique.

Liste des justificatifs autorisés pour les EvC\* :

- Retard de train,
- Maladie ou accident,
- Décès d'un parent au premier ou au deuxième degré,
- Naissance d'un enfant,
- Journée d'appel de préparation à la défense,
- Convocation préfectorale ou devant une instance juridictionnelle.

\* *Liste non exhaustive. En dehors des cas **exceptionnels** pouvant être pris en compte, ci-dessus, l'appréciation reviendra au responsable de formation **et** au directeur de la composante.*

### Accès à la salle d'examen et tenue des épreuves

- Aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté. Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.
- Aucune sortie définitive n'est possible pendant la durée des épreuves écrites.

### Cas spécifique des EC validés au sein d'UE non validées en évaluation initiale

Lorsqu'une Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Éléments Constitutifs non affectés de crédits ECTS, si l'UE n'est pas validée en évaluation initiale malgré les modalités de compensation :

l'étudiant-e peut, s'il/elle le souhaite, repasser en 2<sup>de</sup> chance les EC qu'il/elle a validés.

➔ Rappel : Seuls seront admis à concourir dans une des 4 formations de santé, les étudiants qui ont validé leur année de LAS en obtenant **60 crédits en évaluation initiale**.

## REGIME SPECIAL D'ETUDES (RSE)

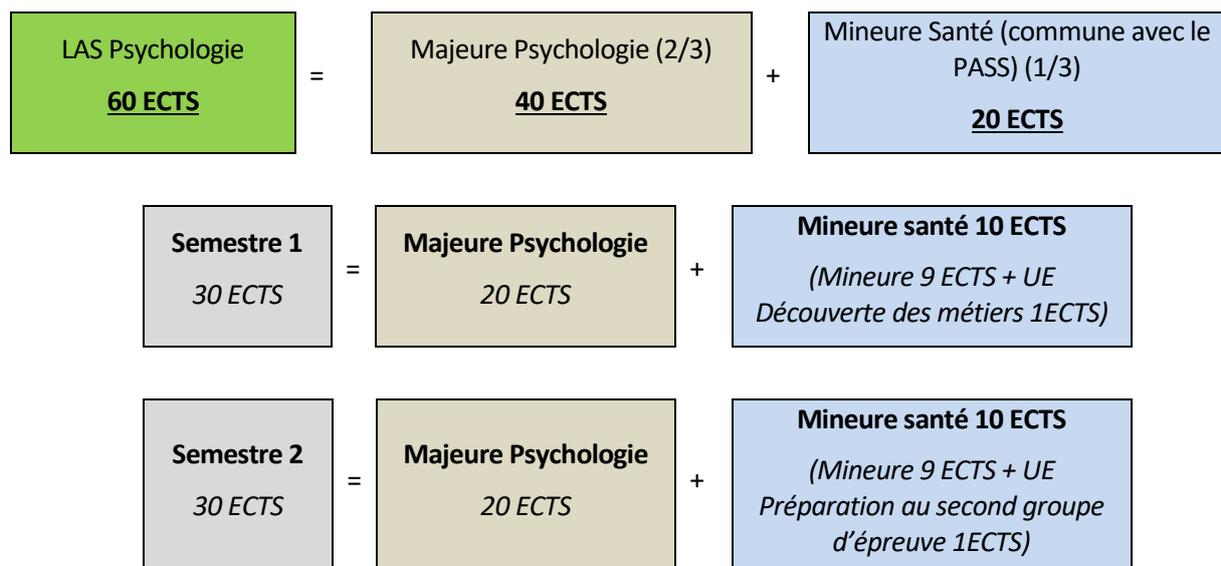
Aucun aménagement d'examen n'est possible dans les Licences Accès Santé (LAS) à l'exception des étudiants en situation de handicap.

Cependant des aménagements d'études sont possibles tels que :

- obtenir des aménagements pédagogiques spécifiques dans le cadre de la formation suivie (dispense d'assiduité pour les TD et les TP, accès à des enseignements en ligne...).

## MAQUETTES DE LA FORMATION

### Principe de l'organisation de la LAS :



# REGLEMENT POUR LES EXAMENS DE LA MINEURE DISCIPLINAIRE DE LA LAS

Ce règlement est élaboré pour toutes les épreuves sélectives (**qu'il s'agisse des évaluations terminales ou des évaluations continues**) comptant pour l'accès aux études de santé.

## ACCES AUX SALLES ET INSTALLATION DES ETUDIANTS

- ✓ Les étudiants devront être présents devant la salle d'examens à l'heure indiquée sur les convocations.
- ✓ Les étudiants ne pénètrent pas à l'intérieur de la salle d'examen avant d'y avoir été autorisés.
- ✓ Afin de lever toute suspicion de fraude, les étudiants se présentent avec des tenues permettant de contrôler leur identité et de vérifier qu'ils ne dissimulent pas d'oreillette ou de casque osseux. Les oreilles doivent être strictement dégagées.
- ✓ Les téléphones et autres matériels de stockage ou transmission d'information (montres connectées), ou permettant l'accès à internet sont **éteints et déposés dans les sacs**. L'usage de n'importe quelle fonction de ces matériels, y compris d'horloge, est strictement interdit et donne lieu au renseignement d'un procès-verbal de suspicion de fraude. L'heure sera portée à la connaissance des étudiants par une horloge dans la salle ou par la projection de l'heure sur un support mural.
- ✓ Avant de s'asseoir à la place qui lui a été attribuée, **l'étudiant pose son sac et ses vêtements à l'endroit indiqué par les surveillants** et se munit du seul matériel de composition expressément autorisé.
- ✓ L'étudiant n'a, sur sa table, **ni trousse, ni étui à lunettes, ni téléphone portable**, ni autre document personnel.

Seuls sont autorisés le matériel ou les documents précisés par l'auteur du sujet d'examen et dont la mention figure sur les convocations et sur les sujets distribués. Si une calculatrice peut être utilisée, mention est faite de la marque ou de la série autorisée sur le sujet. Une vérification sera effectuée avant le début de l'épreuve (ou en amont de l'épreuve et validée par un tampon à l'arrière de la calculatrice). L'université ne fournira pas de calculatrice.

En prévision d'une panne, l'étudiant pourra apporter deux calculatrices de la ou des marques **autorisées**, mais une seule sera sur la table d'examens (l'autre pourra être déposée aux pieds de l'étudiant).

• La **vérification de l'identité des étudiants** (une pièce d'identité ou, à défaut, la carte d'étudiant\*\*) **est effectuée sur table** :

\*\*La pièce d'identité avec photo est **OBLIGATOIRE** : sans ce document, **l'étudiant ne pourra pas être autorisé à composer**. En cas de vol, un justificatif de la plainte déposée auprès des services compétents (police ou gendarmerie) sera exigé.

Une fois installés, les étudiants mettent sur un coin de la table leur pièce d'identité afin que le surveillant puisse **noter la présence de l'étudiant** à l'évaluation.

## DEROULEMENT DES EPREUVES

- ✓ **Aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté.** Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.
- ✓ Les étudiants ne peuvent composer que sur le matériel d'examen mis à leur disposition, y compris pour les brouillons.
- ✓ Il est demandé à l'étudiant, avant le début de l'épreuve, de renseigner chaque copie mise à sa disposition, exclusivement à l'emplacement réservé à cet effet : son nom, prénom, la discipline et la date.
- ✓ Aucun signe distinctif permettant d'identifier l'étudiant ne doit être apposé sur les copies. Le numéro de table ne doit en aucun cas être reporté sur la copie.
- ✓ **Les sujets sont distribués face retournée** : ils ne pourront être retournés que sur l'indication des surveillants, une fois que tous les sujets auront été distribués.
- ✓ Dès que les étudiants prennent connaissance du sujet, l'heure exacte de début de l'épreuve est portée à la connaissance des étudiants. La durée de l'épreuve est obligatoirement respectée. Le temps de composition restant est donné régulièrement.
- ✓ **Aucune sortie définitive n'est possible pendant la durée des épreuves écrites.**
- ✓ Les sorties pour se rendre aux toilettes sont accordées pour une courte durée, **de manière individuelle et échelonnée** (sortie d'un étudiant à la fois). Lorsque cela est possible, les étudiants sont accompagnés par un surveillant(e) et sous réserve que leur copie et brouillons aient été remis aux surveillants préalablement à leur sortie. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.

## FIN DE L'EPREUVE

- ✓ **La durée d'un examen est strictement respectée** et ne peut être ni écourtée, ni prolongée sous aucun prétexte (sauf cas de dérogation spécifique pour les étudiants présentant un handicap et bénéficiant d'une majoration de temps).
- ✓ Un étudiant n'est pas admis à continuer à composer lorsque la durée de l'épreuve est achevée et que l'annonce en a été faite. Dans le cas où il continue à composer, mention en est portée sur le procès-verbal.
- ✓ A la fin de l'épreuve, les étudiants posent leur stylo et croisent les bras. Ils rendent tous leur copie, même une copie blanche.
- ✓ Lors du ramassage des copies sur table, les étudiants **émargent la liste de présence en donnant leur copie, avant de quitter la salle.** L'étudiant qui a quitté la salle ne peut plus remettre de copie ou d'intercalaire oublié.
- ✓ Aucun étudiant ne peut rester dans la salle d'examen après avoir remis sa copie, à l'issue de l'épreuve ou entre deux épreuves.

**Un procès-verbal d'épreuve** est rédigé à l'issue de chaque épreuve, signé par le responsable de salle et les surveillants.

Il mentionne toutes les indications relatives à l'examen (année, semestre, session, date, lieu, nature de l'épreuve...), le nombre d'étudiants inscrits, le nombre d'étudiants présents, le nombre de copies recueillies et, le cas échéant, les incidents survenus lors l'épreuve.

## FRAUDE ET TENTATIVE DE FRAUDE

- ✓ En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude, le surveillant **responsable de la salle a toute autorité pour prendre les mesures nécessaires pour faire cesser la fraude** ou la

tentative de fraude sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des étudiants. Il saisit toutes les pièces qui permettront d'établir ultérieurement la matérialité des faits.

- ✓ Le responsable de salle **consigne les faits sur le procès-verbal spécifique** « Tentative de fraude » lequel est contresigné par les autres surveillants et par l'auteur de la fraude ou de la tentative de fraude, ainsi que par des témoins éventuels. En cas de refus de l'étudiant de contresigner, mention en est portée au procès-verbal.
- ✓ Tout incident est obligatoirement porté à la connaissance du Président de Jury et du Directeur de composante.
- ✓ A la demande du Directeur de la composante, **les poursuites disciplinaires** sont engagées par le Président de l'Université qui juge de l'opportunité des poursuites et saisit le Président de la section disciplinaire.
- ✓ Indépendamment des poursuites disciplinaires, des **poursuites pénales** peuvent être engagées en cas de fraude.
- ✓ **Aucune attestation de réussite ou aucun relevé de notes ne peut être délivré à un étudiant** poursuivi devant la section disciplinaire avant que la formation de jugement ait statué.
- ✓ **Toute sanction aboutissant, a minima, à la nullité de l'épreuve concernée**, le Président de l'Université saisit le Jury pour une nouvelle délibération portant sur les résultats obtenus par l'intéressé.

*(Ces consignes devront être communiquées par tous moyens aux étudiants, dès à présent, avant les épreuves)*

**LICENCE ACCES SANTE**

**PSYCHOLOGIE,**

**NIVEAU 1,**

**SEMESTRE 1**

**(N1-S1)**

# ORGANISATION DE LA LICENCE ACCES SANTE PSYCHOLOGIE (N1-S1)

<b>MAJEURE PSYCHOLOGIE</b>	<b>20 ECTS</b>	
<b><u>Bloc A</u></b>		
<b>U. E. 1. – PSYCHOLOGIE SOCIALE 1</b>	<b>6 ECTS</b>	
<input type="checkbox"/> E C. 1 – Psychologie sociale 1		02 h CM 18 h TD
<b>U. E. 2. – PSYCHOLOGIE COGNITIVE 1</b>	<b>6 ECTS</b>	
<input type="checkbox"/> E C. 1 – Psychologie cognitive 1		22 h CM 12 h TD
<b>U. E. 3. – METHODES 1</b>	<b>2 ECTS</b>	
<input type="checkbox"/> E C. 1 – Méthodologie scientifique 1		22 h TD
<b><u>Bloc B</u></b>		
<b>U. E. 4. – PSYCHOLOGIE CLINIQUE 1</b>	<b>3 ECTS</b>	
<input type="checkbox"/> E C. 1 – Psychopathologie, clinique, santé 1		20 h CM
<b>U. E. 5. – PSYCHOLOGIE DU DEVELOPPEMENT 1</b>	<b>3 ECTS</b>	
<input type="checkbox"/> E C. 1 – Psychologie du développement 1		22 h CM 04 h TD
<b>MINEURE SANTE (VOIR UFR DE MEDECINE ET DES PROFESSIONS PARAMEDICALES)</b>	<b>10 ECTS</b>	
<b>U. E. 1 : ANATOMIE</b>	<b>2,5 ECTS</b>	
<b>U. E. 2 : PHYSIOLOGIE</b>	<b>2,5 ECTS</b>	
<b>U. E. 3 : ELEMENT APPLICATIFS : IMAGERIE</b>	<b>1 ECTS</b>	
<b>U. E. 4 : BIOCHIMIE STRUCTURALE</b>	<b>2 ECTS</b>	
<b>U. E. 5 : DETERMINANTS DE LA SANTE</b>	<b>1 ECTS</b>	
<b>U. E. DECOUVERTE DES METIERS</b>	<b>1 ECTS</b>	
<input type="checkbox"/> Thème 1 : Présentation des métiers de Maïeutique		
<input type="checkbox"/> Thème 2 : Présentation des métiers en Médecine		
<input type="checkbox"/> Thème 3 : Présentation des métiers en Odontologie		
<input type="checkbox"/> Thème 4 : Présentation des métiers en Pharmacie		

**U. E. : Unité d'Enseignement**

**E. C. : Élément Constitutif**

**ECTS : Crédits**

**CM : Cours Magistraux**

**TD : Travaux Dirigés**

**AF : Auto Formation**

**ST : Stages**

# MAJEURE PSYCHOLOGIE (N1-S1)

## BLOC A

### U. E. 1. – PSYCHOLOGIE SOCIALE 1 – 6 ECTS

Cette U. E. est constituée d'un seul Élément Constitutif (E. C.) (pondération 1).

#### E. C. 1 – Psychologie Sociale 1

**Responsable(s) : Clément BELLETIER, Michaël DAMBRUN**

Enseignant(e)s : Clément BELLETIER, Michaël DAMBRUN, Chargé-e-s de TD

#### Contenu

- ✓ Introduction à la psychologie sociale (définition, thèmes, spécificité, méthodes).
- ✓ L'attribution causale.
- ✓ La formation d'impression.
- ✓ La catégorisation sociale.
- ✓ Les stéréotypes et les préjugés.
- ✓ L'influence culturelle.
- ✓ Le conformisme.

#### Objectifs

Des objectifs spécifiques seront précisés pour chaque cours.

- ✓ Acquérir une culture de base des grands domaines d'études de la psychologie sociale.
- ✓ Acquérir une culture de base de la méthodologie scientifique sur laquelle repose la psychologie sociale.
- ✓ Être en mesure de restituer et d'articuler des connaissances reliées aux phénomènes étudiés.
- ✓ Être en mesure d'utiliser un modèle théorique.
- ✓ Être en mesure d'interpréter les résultats d'une étude.
- ✓ Être en mesure d'interpréter un phénomène social à l'aide de concepts et de résultats expérimentaux vus en cours.
- ✓ Autonomiser l'étudiant-e en lui fournissant des outils pour apprendre à préparer et à approfondir le contenu du cours en dehors du présentiel.

#### Compétences

- ✓ Mobiliser les principaux concepts des différents champs théoriques de la discipline et de leurs approches méthodologiques pour analyser une problématique.
- ✓ Caractériser les règles fondamentales du comportement social, des cognitions sociales et des affects.
- ✓ Mobiliser les bases théoriques du fonctionnement psychique par la prise en compte du fait que l'individu se situe, est influencé et influence un environnement social.
- ✓ Mobiliser les bases méthodologiques et statistiques pour l'analyse du comportement : problématique, hypothèse, méthode, analyse, interprétation et implications.
- ✓ Travailler en autonomie et en équipe.
- ✓ Prendre du recul sur un phénomène, remettre en question, développer une argumentation avec esprit critique.
- ✓ Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.

### **Planification des activités**

Pour chaque séance, les étudiant·e·s sont invité·e·s à réaliser une fiche de préparation du cours qui permet d'appréhender au moins une notion importante (e.g., lecture de document). Le cours en présentiel alterne entre présentation magistrale et travaux dirigés. Un feuillet d'accompagnement est fourni pour chaque séance. Il répertorie les objectifs d'apprentissage et propose un travail d'approfondissement. Un livret est remis en début de semestre à chaque étudiant·e. Ce livret lui permet de structurer ses apprentissages et l'accompagne tout au long du semestre.

### **Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC)**

Les MCCC pour la session 1 et la 2<sup>ème</sup> chance du semestre 1 figurent en [Annexe 1](#).

Des précisions sur la nature des examens seront communiquées en cours par le/les enseignant·e·s.

## U. E. 2. – PSYCHOLOGIE COGNITIVE 1 – 6 ECTS

Cette U. E. est constituée d'un seul Élément Constitutif (E. C.) (pondération 1).

### E. C. 1 – Psychologie Cognitive 1

**Responsable(s) :** Marie IZAUTE, Laetitia SILVERT

**Enseignant(e)s :** Marie IZAUTE, Laetitia SILVERT, Chargé-e-s de TD

#### Contenu

Cet enseignement propose une introduction à la psychologie cognitive. Après une présentation des grandes lignes de l'histoire de la discipline (Laetitia Silvert), trois grandes fonctions seront abordées :

- ✓ La mémoire (Marie Izaute).
- ✓ L'attention (Laetitia Silvert).
- ✓ Les émotions (Laetitia Silvert).

#### Objectifs

- ✓ Se familiariser avec le vocabulaire typique de la psychologie cognitive.
- ✓ Découvrir les grandes périodes de l'histoire de la psychologie cognitive.
- ✓ Avoir un premier aperçu de quelques concepts clefs de la psychologie cognitive, de la façon dont ils sont étudiés et des modèles théoriques qui leur sont dédiés.
- ✓ Se familiariser avec l'étude scientifique des fonctions cognitives (démarche expérimentale, rédaction d'un compte rendu d'expérience).

#### Compétences

##### Compétences disciplinaires

- ✓ Mobiliser les principaux concepts de l'histoire et de l'épistémologie de la discipline.
- ✓ Mobiliser quelques concepts clefs de la discipline, leur approche méthodologique pour analyser une question ou une problématique.
- ✓ Caractériser les bases théoriques concernant quelques fonctions cognitives principales.
- ✓ Mobiliser les bases méthodologiques et statistiques pour l'analyse du comportement.

##### Compétences transversales

- ✓ Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- ✓ Développer une argumentation avec esprit critique.

#### Planification des activités

Les thématiques présentées pendant les séances de cours magistraux (CM) seront approfondies dans **6 séances de TD**.

- ✓ 1 séance d'introduction générale à la rédaction d'un compte rendu.
- ✓ 5 séances pendant lesquelles les étudiant-e-s réaliseront (en tant qu'expérimentateur-ice-s et/ou participant-e-s) une expérience mettant en évidence un effet classique de la psychologie cognitive (e.g., effet Stroop, effet de position sérielle...). Ces séances donneront lieu chacune à la rédaction d'une des parties composant un compte rendu d'expérience : introduction, méthode, résultats et discussion.

**Quatre lectures obligatoires** (dont deux en anglais) seront proposées en autoformation. Il s'agira d'articles scientifiques venant approfondir et/ou compléter les notions fondamentales présentées en cours magistral.

Elles feront l'objet de questions dans les épreuves de contrôles continus 1 et 2 qui porteront également sur les cours magistraux.

1 séance d'approfondissement/révision des CM avant l'épreuve de contrôle continu 1 sera réalisée en amphi.

### **Informations pratiques**

Tous les documents de travail (supports de cours, lectures obligatoires et documents complémentaires) seront mis en ligne sur la plateforme pédagogique Moodle. Concernant les dates des interventions, **les TD ne débuteront pas la même semaine que les CM** : un planning sera présenté lors de la première séance de CM et mis à la disposition des étudiant.e.s sur l'espace de cours.

### **Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC)**

Les MCCC pour la session 1 et la 2<sup>ème</sup> chance du semestre 1 figurent en [Annexe 1](#).

Des précisions sur la nature des examens seront communiquées **en cours** par le/les enseignant.e.s.

## U. E. 3. – METHODES 1 – 2 ECTS

Cette U. E. est constituée d'un seul Élément Constitutif (E. C.) (pondération 1).

### E. C. 1 – Méthodologie Scientifique 1

**Responsable(s) : Armelle NUGIER**

Enseignant(e)s : Armelle NUGIER, Chargé·e·s de TD

#### Contenu

Cet enseignement est un enseignement d'initiation aux grands principes de la psychologie expérimentale, principes qui seront revus et approfondis dans les années supérieures.

- ✓ Introduction à la psychologie scientifique.
- ✓ La méthode descriptive et la méthode expérimentale.
- ✓ L'hypothèse théorique et l'hypothèse opérationnelle.
- ✓ Les différentes variables expérimentales.
- ✓ Les plans expérimentaux et écriture formalisée.
- ✓ Introduction à la lecture des résultats d'études scientifiques (p-value et moyennes).

#### Objectifs

- ✓ Identifier et comprendre les différences entre un plan corrélation et causalité.
- ✓ Comprendre le processus d'opérationnalisation.
- ✓ Repérer un plan expérimental dans les études scientifiques.
- ✓ Savoir faire des tableaux récapitulatifs des mesures (moyennes, pourcentages) par condition expérimentale.

#### Compétences

##### Compétences disciplinaires

- ✓ Mobiliser les bases méthodologiques et statistiques pour l'analyse du comportement.
- ✓ Mobiliser les connaissances théoriques sous-disciplinaires (psychologie cognitive, psychologie sociale, etc.) pour l'identification de problématiques de recherche et leur opérationnalisation.
- ✓ Utiliser des outils numériques de référence pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information.
- ✓ Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.

##### Compétences transversales

- ✓ Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- ✓ Développer un esprit critique vis-à-vis des données statistiques et de leur interprétation.

#### Planification des activités

Le cours est constitué d'une partie théorique et d'exercices pratiques à faire en cours et en autoformation. Des documents de travail seront disponibles sur la plate-forme pédagogique Moodle en début d'année.

#### Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC)

Les MCCC pour la session 1 et la 2<sup>ème</sup> chance du semestre 1 figurent en [Annexe 1](#).

Des précisions sur la nature des examens seront communiquées en cours par le/les enseignant·e·s.

### **Informations pratiques**

Calculatrice simple. Feuilles ou cahier. L'utilisation de l'ordinateur n'est pas recommandée en ce qui concerne la prise de notes pour ce cours.

### **Bibliographie**

Meyer, T., & Delhomme, P. (2002). *La recherche en psychologie sociale. Projets, méthodes et techniques*. Paris : Armand Colin.

Myers, A., & Hansen, C. H. (2007). *Psychologie expérimentale*. Paris : De Boeck Université.

Vallerand, R. J., & Hess, U. (2000). *Méthodes de recherche en psychologie*. Montréal-Paris : Gaëtan Morin Éditeur.

## BLOC B

### U. E. 4. – PSYCHOLOGIE, CLINIQUE 1 – 3 ECTS

Cette U. E. est constituée d'un seul Élément Constitutif (E. C.) (pondération 1).

#### E. C. 1 – Psychologie, Clinique 1

**Responsable(s) : Frédérique TEISSEDRE**

Enseignant(e)s : Frédérique TEISSEDRE

#### Contenu

Cet enseignement propose une introduction à la psychologie clinique et à la psychopathologie. Il est composé de plusieurs parties présentées ci-dessous :

- ✓ Histoire de la psychologie clinique et de la psychopathologie.
- ✓ Le rôle et la fonction du psychologue.
- ✓ Du normal au pathologique.
- ✓ Les grands courants de la psychologie clinique.
- ✓ Les modèles théoriques des thérapies cognitives et comportementales.
- ✓ Rôle de Inné vs. Acquis dans l'étiologie des troubles.

#### Objectifs

Être en mesure de définir et de distinguer les différents courants de la discipline. Acquérir des connaissances sur le fonctionnement normal et pathologique. Connaître les bases des modèles théoriques des thérapies cognitives et comportementales.

#### Compétences

- ✓ Savoir définir et distinguer les principaux courants de la discipline.
- ✓ Appréhender et définir les spécificités du métier de psychologue clinicien et la démarche qu'il doit mettre en œuvre.
- ✓ Mobiliser les bases théoriques du fonctionnement normal et pathologique.
- ✓ Mobiliser les bases des modèles théoriques des thérapies cognitives et comportementales.

#### Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC)

Les MCCC pour la session 1 et la 2<sup>ème</sup> chance du semestre 1 figurent en [Annexe 1](#).

Des précisions sur la nature des examens seront communiquées en cours par le/les enseignant-e-s.

#### Bibliographie

Benny, M., et al., (2021). *Santé mentale et psychopathologie : Une approche biopsychosociale*, 2/3ème Édition. Modulo. (Chapitre 1 à 3)

Bioy, A., & Fouques, D. (2020). *Manuel visuel de psychopathologie clinique et psychopathologie*, 4ème Édition. Dunod.

Bouvet, C. (2020). *Introduction aux thérapies comportementales et cognitives*, 2ème Édition. Dunod.

## U. E. 5. – PSYCHOLOGIE DU DEVELOPPEMENT 1 – 3 ECTS

Cette U. E. est constituée d'un seul Élément Constitutif (E. C.) (pondération 1).

### E. C. 1 – Psychologie du Développement 1

**Responsable(s) : Sylvie DROIT-VOLET**

Enseignant(e)s : Sylvie DROIT-VOLET, Chargé-e-s de TD

#### Contenu

- ✓ Introduction à la psychologie du développement.
- ✓ Les méthodes d'étude en psychologie du développement et d'évaluation des capacités cognitives.
- ✓ Le développement précoce et ses perturbations.
- ✓ Le développement sensorimoteur et ses troubles : le cas de la dyspraxie.
- ✓ Attachement et développement des émotions.
- ✓ L'étude du développement de la mémoire à long-terme chez le jeune enfant.

#### Objectifs

Acquérir des connaissances sur le fonctionnement normal et pathologique de l'enfant afin, dans une perspective clinique, d'être en mesure de repérer des retards et des troubles du fonctionnement moteur, cognitif et affectif du jeune enfant et, dans une perspective d'éducation, d'adapter la pédagogie et le comportement des adultes aux capacités de l'enfant, selon son âge.

#### Compétences

- ✓ Savoir justifier l'intérêt de prendre en compte les spécificités des capacités de l'enfant à chaque étape de son développement.
- ✓ Mobiliser les méthodes permettant d'évaluer un comportement chez l'enfant en fonction de son âge.
- ✓ Expliquer la notion de plasticité dans le domaine du développement.
- ✓ Caractériser les capacités sensorimotrices des jeunes enfants et leurs changements avec l'âge.
- ✓ Caractériser le fonctionnement affectif des jeunes enfants.
- ✓ Expliquer les mécanismes de l'attachement.
- ✓ Caractériser les capacités de mémoire à long terme et d'apprentissage de l'enfant.
- ✓ Repérer des retards et dysfonctionnements dans le développement des capacités de l'enfant.

#### Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC)

Les MCCC pour la session 1 et la 2<sup>ème</sup> chance du semestre 1 figurent en [Annexe 1](#).

Des précisions sur la nature des examens seront communiquées en cours par le/les enseignant-e-s.

#### Informations pratiques

Sur la plate-forme pédagogique Moodle seront disponibles :

- ✓ le plan du cours ;
- ✓ les figures importantes présentées en cours ;
- ✓ les documents à lire obligatoirement.

#### Bibliographie

Une bibliographie sera disponible sur la plate-forme pédagogique Moodle.

## **MINEURE SANTE (N1-S1)**

### **U. E. 1 : ANATOMIE – 2,5 ECTS**

Se renseigner auprès de l'UFR de Médecine et des Professions Paramédicales

### **U. E. 2 : PHYSIOLOGIE – 2,5 ECTS**

Se renseigner auprès de l'UFR de Médecine et des Professions Paramédicales

### **U. E. 3 : ELEMENTS APPLICATIFS : IMAGERIE – 1 ECTS**

Se renseigner auprès de l'UFR de Médecine et des Professions Paramédicales

### **U. E. 4 : BIOCHIMIE STRUCTURALE – 2 ECTS**

Se renseigner auprès de l'UFR de Médecine et des Professions Paramédicales

### **U. E. 5 : DETERMINANTS DE LA SANTE – 1 ECTS**

Se renseigner auprès de l'UFR de Médecine et des Professions Paramédicales

### **U. E. SANTE DECOUVERTE DES METIERS – 1 ECTS**

Se renseigner auprès de l'UFR de Médecine et des Professions Paramédicales

#### **Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC)**

Les MCCC pour la session 1 et la 2<sup>ème</sup> chance du semestre 1 de la mineure santé figurent sur le lien suivant :

[mccc-2021-2022-las-1-psychologie-rem\\_1638174780268-pdf \(uca.fr\)](https://uca.fr/mccc-2021-2022-las-1-psychologie-rem_1638174780268-pdf)



**LICENCE ACCES SANTE**

**PSYCHOLOGIE,**

**NIVEAU 1,**

**SEMESTRE 2**

**(N1-S2)**

# ORGANISATION DE LA LICENCE ACCES SANTE PSYCHOLOGIE (N1-S2)

<b>MAJEURE PSYCHOLOGIE</b>	<b>20 ECTS</b>	
 <b><u>Bloc D</u></b>		
<b>U. E. 8. – PSYCHOLOGIE SOCIALE 2</b>	<b>3 ECTS</b>	
<input type="checkbox"/> E C. 1 – Psychologie sociale 2		16 h CM
 <b>U. E. 9. – PSYCHOLOGIE COGNITIVE 2</b>	 <b>5 ECTS</b>	 22 h CM
<input type="checkbox"/> E C. 1 – Psychologie cognitive 2		14 h TD
 <b>U. E. 10. – METHODES 2</b>	 <b>6 ECTS</b>	
<input type="checkbox"/> E C. 1 – Méthodologie scientifique 2		18 h TD
<input type="checkbox"/> E C. 2 – Statistiques 2		08 h CM 18 h TD
 <b><u>Bloc E</u></b>		
<b>U. E. 11. – PSYCHOLOGIE CLINIQUE 2</b>	<b>3 ECTS</b>	
<input type="checkbox"/> E C. 1 – Psychopathologie, clinique, santé 2		20 h CM 04 h TD
 <b>U. E. 12. – LANGUE VIVANTE 1</b>	 <b>3 ECTS</b>	
<input type="checkbox"/> E C. 1 – Anglais 1		20 h TD
 <b>MINEURE SANTE (VOIR UFR DE MEDECINE ET DES PROFESSIONS PARAMEDICALES)</b>	 <b>10 ECTS</b>	
 <b>U. E. 6 : BIOLOGIE MOLECULAIRE ET GENOME</b>	 <b>2 ECTS</b>	
 <b>U. E. 7 : LE MEDICAMENT – DE LA CONCEPTION A LA DISPENSATION DU MEDICAMENT</b>	 <b>2 ECTS</b>	
 <b>U. E. 8 : DOULEUR : DE LA PHYSIOLOGIE A LA PRISE EN CHARGE</b>	 <b>2 ECTS</b>	
 <b>U. E. 9 : OUTILS METHODOLOGIQUES DE LA SANTE</b>	 <b>2 ECTS</b>	
 <b>U. E. 10 : PREVENTION DES RISQUES INFECTIEUX</b>	 <b>1 ECTS</b>	
 <b>U. E. PREPARATION DU SECOND GROUPE D’EPREUVES</b>	 <b>1 ECTS</b>	
 <i>U. E. : Unité d’Enseignement</i>	<i>CM : Cours Magistraux</i>	<i>AF : Auto Formation</i>
<i>E. C. : Élément Constitutif</i>	<i>TD : Travaux Dirigés</i>	<i>ST : Stages</i>
<i>ECTS : Crédits</i>		

# MAJEURE PSYCHOLOGIE (N1-S2)

## BLOC D

### U. E. 8. – PSYCHOLOGIE SOCIALE 2 – 3 ECTS

Cette U. E. est constituée d'un seul Élément Constitutif (E. C.) (pondération 1).

#### E. C. 1 – Psychologie Sociale 2

**Responsable(s) :** Clément BELLETIER, Mehdi MAROT

**Enseignant(e)s :** Clément BELLETIER, Mehdi MAROT Chargé-e-s de TD

#### Contenu

Cet enseignement aborde les travaux classiques de la psychologie sociale sur les phénomènes psychologiques liés au pouvoir et au leadership, ainsi que les déterminants de l'obéissance, la rébellion et les actions collectives. Des concepts centraux dans la discipline, tels que la privation relative et la déshumanisation seront également détaillés.

#### Objectifs

Comprendre l'apport de la psychologie sociale dans l'étude des comportements individuels impliqués dans les phénomènes de leadership, de pouvoir, de conformisme, de soumission à l'autorité et de rébellion.

#### Compétences

- ✓ Savoir analyser et argumenter théoriquement et empiriquement les dynamiques sociales et contextuelles qui sous-tendent l'émission de comportements de coopération, d'obéissance et de rébellion.
- ✓ Maîtriser les travaux fondateurs issus de la psychologie sociale sur les thématiques abordées en cours.
- ✓ Exercer son esprit critique en analysant les travaux scientifiques de la psychologie sociale sous un angle historique et épistémologique.

#### Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC)

Les MCCC pour la session 1 et la 2<sup>ème</sup> chance du semestre 2 figurent en [Annexe 2](#).

Des précisions sur la nature des examens seront communiquées en cours par le/les enseignant-e-s.

## U. E. 9. – PSYCHOLOGIE COGNITIVE 2 – 5 ECTS

Cette U. E. est constituée d'un seul Élément Constitutif (E. C.) (pondération 1).

### E. C. 1 – Psychologie Cognitive 2

**Responsable(s) : Cédric BOUQUET**

Enseignant(e)s : Cédric BOUQUET, Chargé-e-s de TD

#### Contenu

Après une brève introduction replaçant l'étude de l'apprentissage dans une perspective historique le cours aborde notamment l'apprentissage par expérience directe et l'apprentissage social.

#### Objectifs

Comprendre les différentes formes d'apprentissage à travers des travaux expérimentaux et des mises en application dans des comportements normaux ou des troubles.

#### Compétences

Savoir identifier et comprendre les concepts-clés liés à la notion d'apprentissage ; se familiariser avec les principales théories liées aux apprentissages ; comprendre les protocoles permettant d'évaluer les diverses formes d'apprentissage et interpréter les résultats obtenus ; savoir distinguer les différentes formes d'apprentissage et expliquer des comportements sur cette base.

#### Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC)

Les MCCC pour la session 1 et la 2<sup>ème</sup> chance du semestre 2 figurent en [Annexe 2](#).

Des précisions sur la nature des examens seront communiquées en cours par le/les enseignant-e-s.

#### Informations pratiques

Pour toute demande d'informations pratiques, veuillez contacter le responsable à son adresse e-mail ([cedric.bouquet@uca.fr](mailto:cedric.bouquet@uca.fr)).

Toute participation expérimentale débutée ne permet pas la réalisation de l'épreuve individuelle portant sur les articles scientifiques.

En cas de non validation de l'U. E., la note obtenue lors de la participation aux expériences ou à l'épreuve individuelle portant sur les textes scientifiques n'est pas conservée.

Attention, chaque étudiant-e ne pourra participer qu'une seule fois à une seule et même expérience ; il est demandé aux étudiant-e-s de participer à plusieurs expériences différentes.

#### Bibliographie

Godefroid, J. (2008). *Psychologie : Science humaine et science cognitive*. Bruxelles : De Boeck.

## U. E. 10. – METHODES 2 – 6 ECTS

Cette U. E. est constituée de deux Éléments Constitutifs (E. C.).

- ❑ Méthodologie scientifique 2 (pondération 0,5)
- ❑ Statistiques 2 (pondération 0,5)

### E. C. 1 – Méthodologie scientifique 2

**Responsable(s) : Magali GINET, Armelle NUGIER**

Enseignant(e)s : Magali GINET, Armelle NUGIER, Chargé-e-s de TD

#### Contenu

- ✓ L'intérêt d'une démarche scientifique en psychologie (et l'intérêt de l'enseignement de la méthodologie scientifique).
- ✓ La déontologie de la recherche en psychologie.
- ✓ Plans expérimentaux, variables indépendantes et variables dépendantes.
- ✓ Exemplification de la démarche expérimentale en psychologie à travers des mises en situation.

#### Objectifs

- ✓ Connaître les principales étapes de la démarche scientifique.
- ✓ Faire la différence entre science et pseudoscience.
- ✓ Savoir faire la différence entre le raisonnement déductif et inductif.
- ✓ Savoir restituer les éléments fondamentaux de l'éthique de la recherche.
- ✓ Repérer un plan expérimental dans les études scientifiques.
- ✓ Connaître les relations possibles entre deux variables.

#### Compétences

- ✓ Respecter les principes de l'éthique de la recherche.
- ✓ Mobiliser les bases méthodologiques et statistiques pour l'analyse du comportement.
- ✓ Mobiliser les connaissances théoriques sous-disciplinaires (psychologie cognitive, psychologie sociale, etc.) pour l'identification de problématiques de recherche et leur opérationnalisation.
- ✓ Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- ✓ Développer un esprit critique vis-à-vis des données statistiques et de leur interprétation.
- ✓ Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- ✓ Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.

#### Planification des activités

Le cours est constitué d'une partie théorique et d'exercices pratiques à faire en cours et en autoformation. Des documents de travail seront disponibles sur la plate-forme pédagogique Moodle en début de semestre.

#### Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC)

Les MCCC pour la session 1 et la 2<sup>ème</sup> chance du semestre 2 figurent en [Annexe 2](#).

Des précisions sur la nature des examens seront communiquées en cours par le/les enseignant-e-s.

#### Informations pratiques

Calculatrice simple. Feuilles ou cahier. L'utilisation de l'ordinateur n'est pas recommandée en ce qui concerne la prise de notes pour ce cours.

## Bibliographie

- Meyer, T., & Delhomme, P. (2002). *La recherche en psychologie sociale. Projets, méthodes et techniques*. Paris : Armand Colin.
- Myers, A., & Hansen, C. H. (2007). *Psychologie expérimentale*. Paris : De Boeck Université.
- Vallerand, R. J., & Hess, U. (2000). *Méthodes de recherche en psychologie*. Montréal-Paris : Gaëtan Morin Éditeur.

## E. C. 2 – Statistiques 2

**Responsable(s) : Ladislav MOTAK**

Enseignant(e)s : Ladislav MOTAK, Chargé-e-s de TD

### Contenu

- ✓ Principes de base pour l'étude simultanée de deux variables, indépendance, corrélation et régression.
- ✓ Application avec un tableur et introduction à un logiciel spécialisé d'analyses statistiques.

### Objectifs

- ✓ Connaître les principales étapes de la démarche scientifique.
- ✓ Faire la différence entre science et pseudoscience.
- ✓ Savoir faire la différence entre le raisonnement déductif et inductif.
- ✓ Savoir restituer les éléments fondamentaux de l'éthique de la recherche.
- ✓ Repérer un plan expérimental dans les études scientifiques.
- ✓ Connaître les relations possibles entre deux variables.
- ✓ Connaître et savoir appliquer les outils informatiques pour l'étude des statistiques.

### Compétences

- ✓ Respecter les principes de l'éthique de la recherche, la déontologie professionnelle des psychologues et de la législation qui concerne spécifiquement les psychologues.
- ✓ Mobiliser les bases méthodologiques et statistiques pour l'analyse du comportement.
- ✓ Mobiliser les connaissances théoriques sous-disciplinaires (psychologie cognitive, psychologie sociale, etc.) pour l'identification de problématiques de recherche et leur opérationnalisation.
- ✓ Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- ✓ Développer un esprit critique vis-à-vis des données statistiques et de leur interprétation.
- ✓ Utiliser des outils numériques de référence pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information.
- ✓ Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- ✓ Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.

### Planification des activités

Une partie des cours aura lieu en salle informatique pour l'utilisation d'un tableur et d'un logiciel d'analyses statistiques.

### Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC)

Les MCCC pour la session 1 et la 2<sup>ème</sup> chance du semestre 2 figurent en [Annexe 2](#).

Des précisions sur la nature des examens seront communiquées en cours par le/les enseignant-e-s.

### Informations pratiques

Des informations pratiques vous seront communiquées soit par courriels soit directement sur l'espace de cours dédié à cette matière sur la plate-forme pédagogique Moodle.

## BLOC E

### U. E. 11. – PSYCHOLOGIE, CLINIQUE 2 – 3 ECTS

Cette U. E. est constituée d'un seul Élément Constitutif (E. C.) (pondération 1).

#### E. C. 1 – Psychologie, Clinique 2

**Matière** : Le Diagnostic en Psychopathologie

**Responsable(s)** : Laurie MONDILLON

**Enseignant(e)s** : Laurie MONDILLON, Célia ARSAC, Jessica GUILHE

#### Contenu

Ce cours propose de définir comment se déroule un diagnostic psychologique dans le domaine de la psychopathologie (critères, comorbidités, diagnostic différentiel) et de décrire les différences majeures entre le diagnostic psychologique et le diagnostic médical, d'un point de vue juridique et pratique. Il s'agit ensuite de présenter en détail les grandes catégories de troubles mentaux (définition, critères internationaux issus du DSM-5) et de les illustrer (vidéos, etc.), afin de les découvrir et de pouvoir répondre à des exercices de type "cas pratiques" ou "vignettes cliniques".

#### Objectifs

- ✓ Connaître les manuels diagnostiques internationaux.
- ✓ Maîtriser la définition et les critères diagnostiques des grandes catégories de troubles mentaux et les distinguer les uns des autres (cas pratiques).

#### Compétences

- ✓ Connaître les différents troubles mentaux et les distinguer les uns des autres.
- ✓ Être capable d'effectuer des cas pratiques.
- ✓ Connaître les principales comorbidités associées à chacun des troubles.

#### Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC)

Les MCCC pour la session 1 et la 2<sup>ème</sup> chance du semestre 2 figurent en [Annexe 2](#).

Des précisions sur la nature des examens seront communiquées en cours par le/les enseignant-e-s.

#### Bibliographie

Facultatif : American Psychiatric Association. (2015). *DSM-5 : Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux* (5e édition). Issy-les-Moulineaux : Elsevier Masson.

Benny, M., et al., (2021). *Santé mentale et psychopathologie : Une approche biopsychosociale*, 2/3ème Édition. Modulo. (à partir du chapitre 4)

## U. E. 12. – LANGUE VIVANTE 1 – 3 ECTS

Cette U. E. est constituée d'un seul Élément Constitutif (E. C.) (pondération 1).

### E. C. 1 – Anglais

**Responsable(s) : Lynsey GIROIRE**

Enseignant(e)s : Jean-Pierre BONNETIER, Fabienne DAUVERGNE, Lynsey GIROIRE, Miranda DICKENSON, Chargé-e-s de TD

#### Contenu

L'étudiant·e sera amené·e à planifier un projet réaliste en anglais. Il/Elle devra se servir de diverses ressources en ligne afin d'élaborer son projet. Après des cours d'introduction sur une série de thèmes, la langue anglaise sera abordée à travers ce projet, ainsi qu'à travers des ressources disponibles sur la plateforme de Moodle. Ainsi l'UE permettra de revoir les bases de la langue anglaise et de pratiquer la langue en accomplissant une tâche réaliste.

#### Objectifs

Être capable d'écrire un texte en lien avec son projet, et le décrire à l'oral.

#### Compétences

- ✓ Toutes les compétences linguistiques.
- ✓ Améliorer ses connaissances du monde anglo-saxon.

#### Planification des activités

Chaque étudiant·e passera un test de niveau en ligne vers le début du mois de novembre, afin de permettre la constitution des groupes de niveaux. Il y a ensuite un cours de 2 heures par semaine sur 10 semaines en semestre 2. Les évaluations auront lieu en cours.

#### Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC)

Les MCCC pour la session 1 et la 2<sup>ème</sup> chance du semestre 2 figurent en [Annexe 2](#).

Des précisions sur la nature des examens seront communiquées en cours par le/les enseignant·e-s.

#### Informations pratiques

Travaux Dirigés : 20 heures. L'assiduité aux cours est obligatoire et toute absence doit être justifiée par un document officiel.

#### Bibliographie

- ✓ Bastounis, M. (2003), *Psychology in English*, Paris: Frangi, A.
- ✓ Masse L., (2011). *Anglais pour psychologues*. Paris : Dunod.
- ✓ Short, J. (2016), *English for Psychology: Course Book*. Reading: Garnet Education.

L'enseignant pourra conseiller davantage de ressources adaptées au niveau de chaque étudiant·e. Les étudiant·e-s sont incité·e-s à lire et écouter un maximum de documents en anglais liés à la psychologie ainsi qu'à leurs centres d'intérêt. Toutes les ressources données ci-dessous sont entièrement gratuites. S'il vous manque les bases de l'anglais vous pouvez les apprendre ou réapprendre avec le site web et application Duolingo. Pour réviser la grammaire ou du vocabulaire généraliste les sites web BBC Learning

English, British Council Learning English, et VOA Learning English présentent des ressources de très bonne qualité.

Il existe de nombreuses ressources en ligne que vous pouvez utiliser pour vous familiariser avec l'anglais pour la psychologie. Le site web "ted.com" propose un nombre important de conférences liées à la psychologie. Les pages internet du "The British Psychological Society Research Digest" et "The American Psychological Association" (APA) publient des articles sur divers sujets liés à la psychologie. Nous recommandons également les podcasts suivants : The Psychology Podcast, The Psych Files et Hidden Brain.

## **MINEURE SANTE (N1-S2)**

### **U. E. 6 : BIOLOGIE MOLECULAIRE ET GENOME – 2 ECTS**

Se renseigner auprès de l'UFR de Médecine et des Professions Paramédicales

### **U. E. 7 : LE MEDICAMENT – DE LA CONCEPTION A LA DISPENSATION DU MEDICAMENT – 2 ECTS**

Se renseigner auprès de l'UFR de Médecine et des Professions Paramédicales

### **U. E. 8 : DOULEUR : DE LA PHYSIOLOGIE A LA PRISE EN CHARGE – 2 ECTS**

Se renseigner auprès de l'UFR de Médecine et des Professions Paramédicales

### **U. E. 9 : OUTILS METHODOLOGIQUES DE LA SANTE – 2 ECTS**

Se renseigner auprès de l'UFR de Médecine et des Professions Paramédicales

### **U. E. 10 : PREVENTION DES RISQUES INFECTIEUX – 1 ECTS**

Se renseigner auprès de l'UFR de Médecine et des Professions Paramédicales

### **U. E. PREPARATION DU SECOND GROUPE D'EPREUVES – 1 ECTS**

Se renseigner auprès de l'UFR de Médecine et des Professions Paramédicales

#### **Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC)**

Les MCCC pour la session 1 et la 2<sup>ème</sup> chance du semestre 2 de la mineure santé figurent sur le lien suivant :

[mccc-2021-2022-las-1-psychologie-rem\\_1638174780268-pdf \(uca.fr\)](https://uca.fr/mccc-2021-2022-las-1-psychologie-rem_1638174780268-pdf)

# ANNEXES

**Annexe 1. MODALITES DE  
CONTROLE DES  
CONNAISSANCES ET DES  
COMPETENCES (MCCC),  
NIVEAU 1,  
SEMESTRE**

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 40 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficient s) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nd</sup> e chance				
				Type de contrôle	% EvC-Evt	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	UE1 : Psychologie sociale 1	6												
		EC 1 : Psychologie sociale 1		1	EvC1	50%	1	E	15mn						
					EvC2	50%	1	E	15mn				1	A	40mn
		UE2 : Psychologie cognitive 1	6												
		EC 1 : Psychologie cognitive 1		1	EvC1	35%	1	E	45mn						
				EvC2	35%	1	E	45mn				1	E	45mn	
				EvC3	30%	1	M								
	UE3 : Méthodes 1	2													
	EC 1 : Méthodologie scientifique 1		1	EvC1	50%	1	E	30mn							
				EvC2	50%	1	E	45mn				1	E	45mn	
	B	UE4 : Psychologie clinique 1	3												
		EC 1 : Psychologie clinique 1		1	EvC1	50%	1	E	30mn						
				EvC2	50%	1	E	30mn				1	E	45mn	
UE5 : Psychologie du développement 1	3														
EC1: Psychologie du développement 1		1	EvC1	50%	1	E	30mn								
			EvC2	50%	1	E	30mn				1	A	30mn		
		20													

La validation de module Développement Durable est obligatoire pour l'obtention du diplôme de Licence. Il est intégré aux maquettes de la première année de Licence. Cependant, concernant les Licences accès santé 1ère année dans lesquelles le module n'a pas pu être intégré dans la maquette, les enseignements en ligne seront mis à disposition des étudiants tout au long de leur cycle de Licence afin qu'ils valident le Module à leur convenance.

Rappel des modalités de validation du module : test de positionnement validé par l'obtention d'un pourcentage de réussite défini (80% des réponses obtenues).

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

#### REMARQUES :

**N1 - Module développement durable : les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe.**

**N1 S1 - UE1 EC1 : nature des épreuves "A" : QCM en ligne via Moodle**

**N1 S1 - UE5 EC1 : nature des épreuves "A" : QCM en ligne via Moodle en seconde chance**

## MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 1 - LAS PSYCHOLOGIE					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	1, 2, 3	14	X		
B	4, 5	6	X		
D	8, 9, 10	14	X		
E	11, 12	6	X		

**Annexe 2. MODALITES DE  
CONTROLE DES  
CONNAISSANCES ET DES  
COMPETENCES (MCCC),  
NIVEAU 1,  
SEMESTRE 2**

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 40 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficient s) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences													
				évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 <sup>de</sup> chance						
				Type de contrôle	% EvC-Evt	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.			
2	D	<b>UE8 : Psychologie sociale 2</b>	3														
		EC 1 : Psychologie sociale 2		1	EvC1	50%	1	E	20mn						1	E	45mn
						EvC2	50%	1	E	20mn							
		<b>UE9 : Psychologie cognitive 2</b>	5														
		EC 1 : Psychologie cognitive 2		1	EvC1-TD	40%	1	E	30mn						1	E	45mn
					EvC2-CM	60%	1	E	45mn								
		E	<b>UE10 : Méthodes 2</b>	6													
	EC 1 : Méthodologie scientifique 2			0,5	EvC1	50%	1	E	45mn						1	E	45mn
						EvC2	50%	1	E	45mn							
	EC 2 : Statistiques 2			0,5	EvC1	50%	1	A	1h00						1	A	45mn
								EvC2	50%	1	A	50mn					
		<b>UE11 : Psychologie clinique 2</b>	3														
EC 1 : Psychologie clinique 2		1	EvC1	50%	1	E	30mn							1	E	45mn	
								EvC2	50%	1	E	30mn					
		<b>UE12 : Langue vivante 1</b>	3														
EC 1 : Anglais 1				cf. MCCC du SCLV													
		<b>20</b>															

La validation de module Développement Durable est obligatoire pour l'obtention du diplôme de Licence. Il est intégré aux maquettes de la première année de Licence. Cependant, concernant les Licences accès santé 1ère année dans lesquelles le module n'a pas pu être intégré dans la maquette, les enseignements en ligne seront mis à disposition des étudiants tout au long de leur cycle de Licence afin qu'ils valident le Module à leur convenance.

Rappel des modalités de validation du module : test de positionnement validé par l'obtention d'un pourcentage de réussite défini (80% des réponses obtenues).

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

#### REMARQUES :

**N1 - Module développement durable** : les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe.

N1 S2 - UE5 EC1 : nature de l'épreuve "A" en 2ème Chance Epreuve en ligne via Moodle

N1 S2 - UE9 EC1 : nature de l'épreuve "A" EvC-expés : participation expériences (5h) ou évaluation sur un article scientifique en anglais (examen sur table)

N1 S2 - UE10 EC2 : nature des épreuves "A" : production docs numériques, épreuve individuelle.

### MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 1 - LAS PSYCHOLOGIE					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	1, 2, 3	14	X		
B	4, 5	6	X		
D	8, 9, 10	14	X		
E	11, 12	6	X		